



**FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE  
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**FORCE OUVRIERE**

*Section de Seine Maritime*

*Immeuble Jules Ferry, rue de l'Enseigne Renaud 76 000 Rouen  
Téléphone : 02 35 89 47 32 – fnec-fo.rouen@orange.fr*

---

**Déclaration de la FNEC FP FO au CDEN du 28 septembre 2023**

La nomination de Gabriel Attal et les déclarations provocatrices du président Macron sur la suppression des vacances donnent le ton de cette rentrée. Il s'agit pour ce gouvernement de poursuivre et d'accentuer les attaques contre l'école : suppression de 2000 postes en cette rentrée (qui s'ajoutent aux 7900 supprimés dans le premier quinquennat de Macron) avec des effectifs qui explosent partout, remise en cause du statut avec le PACTE pour mettre au pas les personnels, maintien des dispositions chaotiques de la réforme Blanquer du Bac (contrôle continu et Parcoursup) malgré l'annonce du Ministre sur le report en juin des épreuves de spécialité, loi Rilhac qui transforme le directeur d'école en supérieur hiérarchique, les affectations tardives (alors que les besoins sont identifiés depuis longtemps) sont monnaie courante, réforme des lycées professionnels qui vise à supprimer des filières, des postes et à livrer une main d'œuvre gratuite au patronat...

L'annonce du Ministre Attal d'interdire le port de l'abaya est une mesure de diversion et de division pour détourner l'attention des vrais problèmes de la rentrée. La réalité du terrain c'est le chaos !

L'école publique manque de tout.

Partout les professeurs manquent, dans toutes les disciplines, mais également des CPE, des AED, des AESH, des aides labos, des Psy-EN, des infirmières, des personnels administratifs, voire même des personnels direction... Partout, des classes sont surchargées (28, 29, voire plus de 30 élèves en collège) phénomène aggravé par l'augmentation du seuil à 30 élèves par classe suite à la fusion des académies de Caen et Rouen. Fusion des académies de Caen et Rouen qui aboutit par ailleurs à une charge de travail intenable pour les personnels administratifs et gestionnaires, déjà confrontés à la mise en place de nouveaux logiciels de gestion défectueux.

Partout, les conditions de travail ne cessent de se dégrader, et les situations de personnels en difficulté parce que placés dans des conditions impossibles se multiplient. Les TZR et les professeurs contractuels sont particulièrement frappés, avec des affectations tardives, sur plusieurs établissements, sans arrêt d'affectation...

Puisque l'objet de ce CDEN concerne les budgets des collèges en 2024, prenons l'exemple du collège du Houllme pour expliquer ce chaos :

La CPE et la coordonnatrice ULIS ont été nommées quelques jours avant la rentrée. Pour le dispositif ULIS il s'agit d'une ouverture et la collègue contractuelle, malgré son arrivée dans l'établissement dès le 31 août, a signé son contrat seulement le 19 septembre. De plus, ce dispositif accueille, comme dans les autres ULIS du département, 14 élèves alors que les textes réglementaires indiquent que « Le nombre d'élèves qui bénéficient du dispositif au titre d'une Ulis collège ou lycée ne dépasse pas dix. ».

Les effectifs en cinquième et en quatrième sont de 29, 30 et même 31. Les personnels enseignants et d'éducation ainsi que les parents d'élèves après avoir alerté depuis janvier 2023, se sont donc mobilisés dès la rentrée pour demander l'ouverture d'une classe de cinquième et d'une classe de quatrième. Lors de l'audience à la DSDEN du 12 septembre que leur a-t-on répondu ? « Il y a pire ailleurs. » ; « Depuis 2017, il n'y a jamais eu autant d'efforts faits pour l'école. » ; « Vous avez une impression de classes surchargées

mais les seuils académiques sont respectés. » ; « Demandez à vos IPR comment faire avec 30 élèves ». La colère des parents après cette audience a conduit au blocage du collège dès le lendemain.

Ajoutons à cela la situation financière préoccupante de ce collège dont le fonds de roulement est actuellement inférieur à 30 jours. Par conséquent :

- tous les projets de voyages scolaires sont refusés faute de moyens pour payer les parts accompagnateurs ;
- en sixième et en cinquième il n'y a pas possibilité d'avoir un manuel par élève (entravant par la même occasion la liberté pédagogique puisque les enseignants ne peuvent plus donner de travaux à la maison nécessitant les manuels).

La FNEC-FP-FO réaffirme donc son soutien aux revendications des personnels du collège qui demandent l'ouverture d'une classe de cinquième et d'une classe de quatrième ainsi que les moyens en heures correspondants.

La FNEC-FP-FO soutient les revendications des personnels de tous les collèges du département confrontés à une rentrée scolaire plus que chaotique.

Mesure phare du président de la république, le gouvernement persiste à vouloir passer en force son «pacte» refusé par la totalité des organisations syndicales. Dans les établissements de Seine Maritime les personnels ont compris le danger du «pacte » et font savoir massivement que le Pacte Macron n'est pas la réponse adaptée au manque de personnels. Dès la prérentrée, les collègues ont réaffirmé leur refus de se remplacer entre eux, « la veille pour le lendemain » pour reprendre les propos du président de la République. Dans plusieurs établissements, les collègues ont pris position massivement pour dire :

*« Nous n'avons pas changé d'avis. Nous refusons toujours le Pacte.*

*Ce que nous voulons, c'est :*

- *l'augmentation indiciaire des salaires,*
- *le recrutement de personnels*
- *et le respect de notre liberté pédagogique. »*

Ainsi le gouvernement prétend régler le problème des cours non assurés par les remplacements de courte durée tant chronophages qu'inutiles et inapplicables, et en remettant à l'ordre du jour la surveillance des élèves par des AED devant des vidéos de cours, en envoyant les PE en collège et en remettant en cause le droit à la formation professionnelle sur le temps de travail. Dans le même temps, le gouvernement supprime d'un trait de plume l'enseignement de la Technologie en sixième et il met en place le SNU sur le temps scolaire en laissant entendre que l'objectif est de le rendre obligatoire pour tous les élèves de seconde. Notre fédération revendique l'abrogation du SNU.

La FNEC FP-FO soutient les revendications exprimées par les personnels. Avec eux elle revendique :

- l'annulation des suppressions d'heures, de postes et des fermetures de classes ; le rétablissement de toutes les heures d'enseignement disciplinaire –et en particulier de la technologie en 6ème, et la création de tous les postes nécessaires dans toutes les catégories de personnels (professeurs, CPE, Psy-EN, AED, AESH...) ;
- le retrait et l'abrogation de toutes les mesures visant à contraindre les personnels à « travailler TOUJOURS plus » : « Pacte enseignant », stages de formation hors temps de service, sans oublier la réforme des retraites Macron-Borne ; et, à la place, une véritable augmentation de salaire : + 10% tout de suite et ouverture de négociations pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 2000 (au moins 25%) ;
- l'arrêt des contre-réformes et des expérimentations remettant en cause le cadre national de l'Ecole, des enseignements disciplinaires, des statuts et missions des personnels ;
- l'abrogation des réformes Blanquer du baccalauréat et du lycée, de Parcoursup, et le rétablissement du baccalauréat national, le même pour tous, fondé sur des épreuves disciplinaires, nationales, terminales et anonymes.